

OLIVIER BRITO

Doctorant Sciences de l'Education
Equipe *Crise, école, terrains sensibles*

LE DEVENIR DES ANCIENS ÉTUDIANTS DU MASTER CITS

2005-2011

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION	3
1.1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	3
1.2. MÉTHODOLOGIE	3
2 PREMIÈRE PARTIE : LE PROFIL DES ÉTUDIANTS DU MASTER CITS.....	5
2.1. LES EFFECTIFS GLOBAUX.....	5
2.2. RÉPARTITION HOMMES FEMMES	6
2.3. AGE DES ÉTUDIANTS	6
2.4. DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES	7
2.5. PARCOURS UNIVERSITAIRE DES ÉTUDIANTS DU MASTER CITS.....	8
2.6. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANTS.....	9
2.7. ÉTUDIANTS BOURSIERS	11
3 DEUXIÈME PARTIE : LA RÉUSSITE AU MASTER CITS.....	12
3.1. TAUX D'ADMISSION GÉNÉRALE.....	12
3.2. RÉUSSITE AU REGARD DU SEXE DES ÉTUDIANTS	13
3.3. RÉUSSITE AU REGARD DE L'ÂGE DES ÉTUDIANTS.	13
3.4. RÉUSSITE AU REGARD DU DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRE	14
3.5. ÉTUDIANTS BOURSIERS.....	15
4 TROISIÈME PARTIE : INSERTION PROFESSIONNELLE	15
4.1. TAUX D'EMPLOI.....	16
4.2. SECTEUR PUBLIC/ SECTEUR PRIVÉ.....	16
4.3. TEMPS POUR ACCÉDER À L'EMPLOI.....	17
4.4. MASTER CITS POUR LES ANCIENS ÉTUDIANTS DÉJÀ EN POSTE.....	18
4.5. LIEN AVEC LE MASTER	18
4.6. CHAMP D'ACTION ET PUBLIC.....	19
4.7. LES STRUCTURES EMPLOYEUR	20
4.8. STATUT	23
4.9. LIEU DE TRAVAIL.....	25
4.10. NOMBRE D'EMPLOIS DEPUIS LA FIN DU MASTER ET RÉMUNÉRATION.....	26

1 Introduction

1.1. Objectifs de l'étude

Les objectifs de cette enquête sont multiples. Notre première préoccupation est de produire des connaissances sur le devenir professionnel des anciens du Master CITS en nous informant à la fois sur les types d'emplois occupés, les statuts des emplois et les trajectoires professionnelles des anciens étudiants. Nous tenterons ainsi de dégager un certain nombre d'indicateurs nous renseignant sur les conditions d'entrée sur le marché du travail après la formation du Master CITS. En caractérisant les emplois occupés, nous tenterons de mettre en avant les liens entre l'emploi et la formation en interrogeant l'adéquation entre la formation dispensée et la demande sur le terrain professionnel. Par cette étude, nous entendons également rassembler et analyser des éléments sur l'évolution des profils des étudiants.

Les résultats de cette enquête nous permettront à la fois de faire des propositions pour améliorer la formation et de promouvoir le Master CITS, mais également d'informer les étudiants actuels de l'insertion professionnelle de leurs prédécesseurs.

1.2. Méthodologie

Ce rapport est divisé en trois grandes parties. Une première partie, intitulée « Profil des anciens étudiants », est consacrée aux données sociodémographiques et géographiques des étudiants. Pour décrire les profils des anciens étudiants, nous avons procédé à une analyse statistique simple basée sur l'analyse des fréquences. Pour ce faire, nous avons été amenés à utiliser deux sources différentes. La première source, que l'on peut qualifier de « primaire », en ce qu'elle est une production interne au Master CITS, est un fichier des anciens élèves créé et mis à jour tous les ans par Hervé Cellier. La seconde source, qui peut être qualifiée de « secondaire », correspond quant à elle aux statistiques officielles de l'université disponibles dans la base de données APOGEE. L'objectif de cette première phase d'enquête a été d'identifier les informations suivantes :

- distribution par sexe
- âge au moment de l'inscription à la formation
- série de baccalauréat
- diplôme de premier cycle universitaire

- diplôme d'accès au master 2
- lieux de résidence

La deuxième partie de la recherche est consacrée à la réussite des étudiants du Master CITS. Pour réaliser cette partie, nous avons dû dans un premier temps élaborer notre propre base de données à partir des sources primaires et secondaires. À partir de cette nouvelle base de données, nous avons procédé à une analyse statistique avec le logiciel STATISTICA en utilisant la méthode des tris croisés.

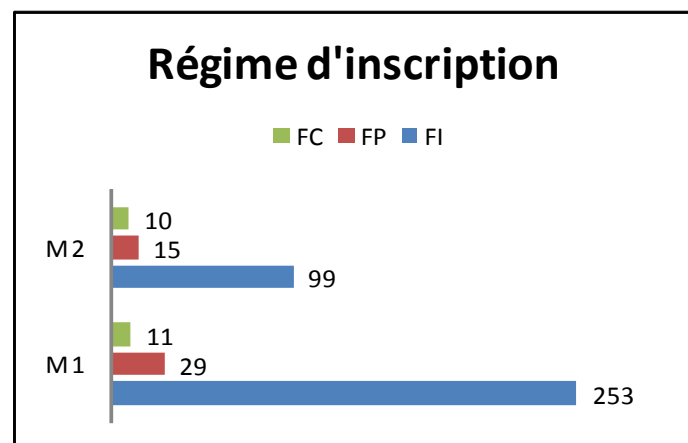
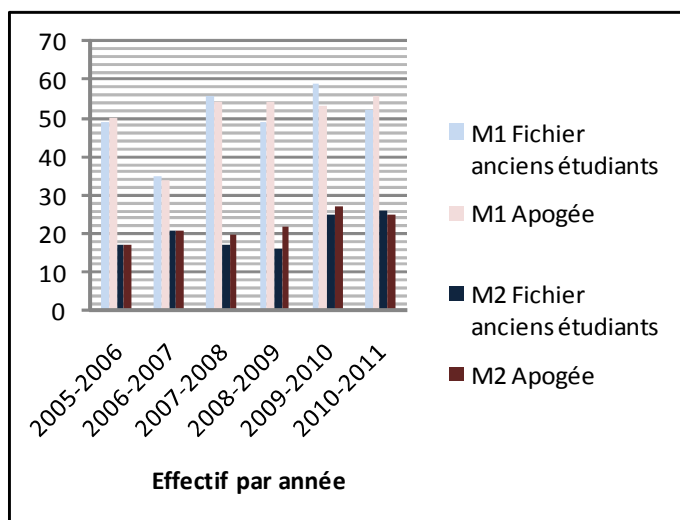
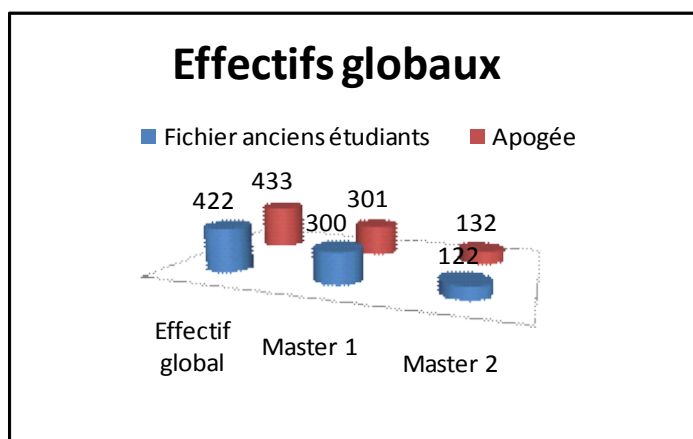
Pour la dernière partie de la recherche consacrée à l'insertion professionnelle, nous avons recueilli nos données à l'aide d'un questionnaire dans lequel nous avons tenté de recueillir les informations suivantes :

- Situation actuelle de l'ancien étudiant
- Nombre d'emplois occupés de la fin du Master CITS
- Poste occupé 6 mois/ 12 mois/18 mois après la fin de la formation
- Nature des emplois occupés : Localisation, fonctions, taille de l'organisme,...
- Poste occupé avant d'intégrer la formation
- Modalités de recrutement au poste
- Salaire annuel moyen
- Les intitulés de concours administratifs préparés.

En fin de questionnaire une question ouverte laissant la possibilité aux anciens étudiants de se prononcer sur la formation a été prévue. Ce questionnaire a été envoyé par mail, cependant le taux de réponse étant faible, la passation s'est en grande partie effectuée par téléphone. Contrairement aux deux premières parties, cette dernière partie de l'enquête est exclusivement consacrée aux promotions ayant suivi la deuxième année de la formation, soit un total de 83 personnes. Nous avons pu recueillir 63 questionnaires soit un taux de réponse de 76 %. Il a été particulièrement difficile d'entrer en contact avec les promotions les plus anciennes.

2 Première Partie : Le profil des étudiants du Master CITS

2.1. Les effectifs globaux



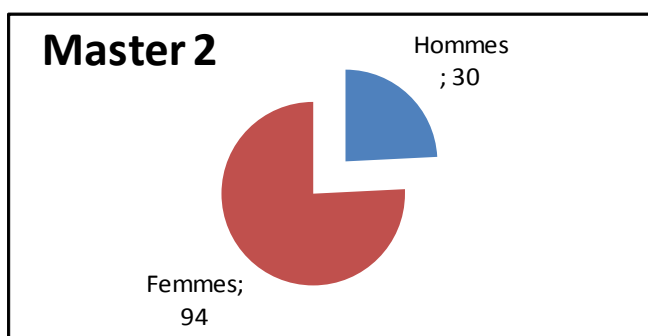
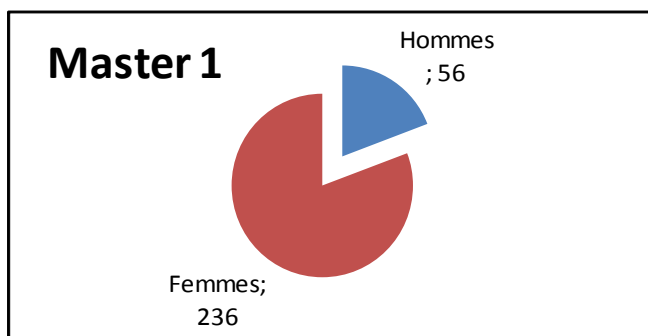
En comparant le fichier des anciens étudiants avec les statistiques officielles de l'Université, nous constatons un certain nombre de différences. Dans le premier cas, nous dénombrons 433 inscriptions, soit 301 pour le Master 1 et 132 pour le Master 2, alors qu'en se référant au fichier des anciens étudiants¹, le nombre total d'inscriptions n'est plus que 422 (300 inscriptions pour le Master 1, 122 pour le Master 2) soit une différence de 11 étudiants. En observant dans le détail, on s'aperçoit que les effectifs comptabilisés dans le fichier des anciens élèves sont tantôt supérieurs, tantôt inférieurs aux effectifs répertoriés par l'Université. Ces écarts entre les fichiers officiels et internes nous indiquent qu'un certain nombre d'étudiants rattachés à la formation sont difficilement identifiables. Il semblerait ainsi que certains étudiants fréquentent les cours sans pour autant être identifiés par l'Université, alors que d'autres sont identifiés par l'Université sans pour autant être recensés par les enseignants.

L'observation des effectifs globaux par année nous permet également de constater que les effectifs du Master 2 ont augmenté depuis la

¹ Master CITS soit 1,4 inscriptions par étudiant

création de la formation en passant de 17 à 26 inscrits. Les effectifs du Master 1 semblent quant à eux stabilisés aux alentours du nombre de 55 inscrits. Une très grande majorité (85 %) des étudiants sont inscrits sous le régime de la formation initiale. Pour la première année du Master, près de 86 % des étudiants sont inscrits sous ce régime, lors de la deuxième année ce taux est d'environ 80 %.

2.2. Répartition Hommes Femmes



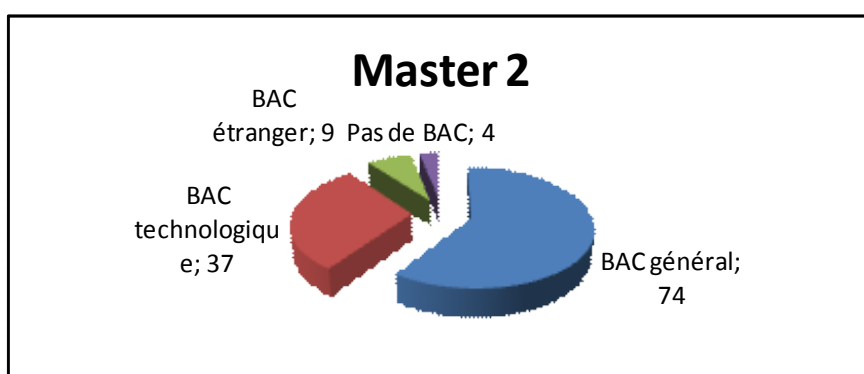
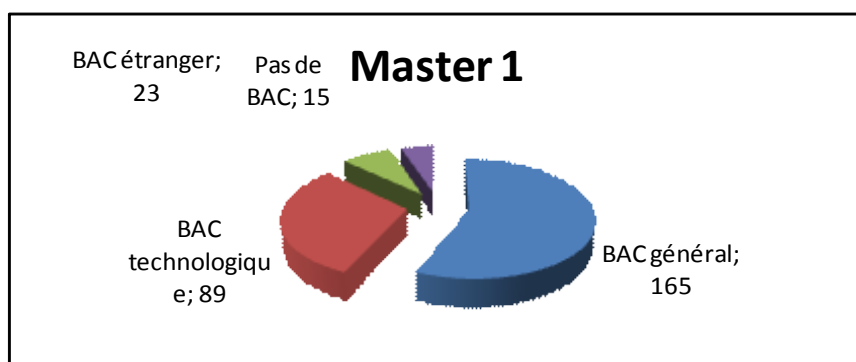
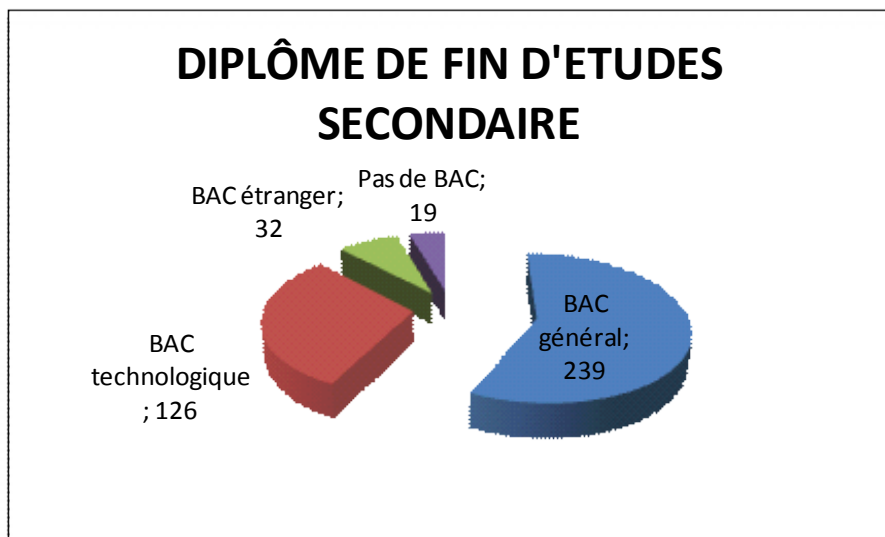
La formation du Master CITS est une formation fortement féminisée car près de 8 étudiants sur 10 sont de sexe féminin. Les hommes ne représentent que 19 % des effectifs lors de la première année de Master. La proportion d'étudiants de sexe masculin est un peu plus élevée pour la deuxième année du Master (24 % des effectifs)

2.3. Age des étudiants

Age des étudiants du Master CITS	
Âge moyen	27,85 ans
Âge médian	25 ans
25%	23 ans
75%	29 ans
Âge minimum	21 ans
Âge maximum	58 ans

L'âge moyen des étudiants du Master CITS est de 27,85 ans. En utilisant la méthode des quartiles, nous pouvons préciser qu'un quart des effectifs est âgé de moins de 23 ans. Le deuxième quartile, que l'on qualifie de médiane, est de 25 ans et nous indique que la moitié des effectifs du Master est âgée de moins de 25 ans alors que l'autre moitié est âgée de plus de 25 ans. Le dernier quartile, qui est de 29 ans, nous indique que 75 % des effectifs ont moins de 29 ans. Nous pouvons également constater que le plus jeune étudiant inscrit à la formation était âgé de 21 ans, à l'inverse le doyen de la formation était âgé de 58 ans.

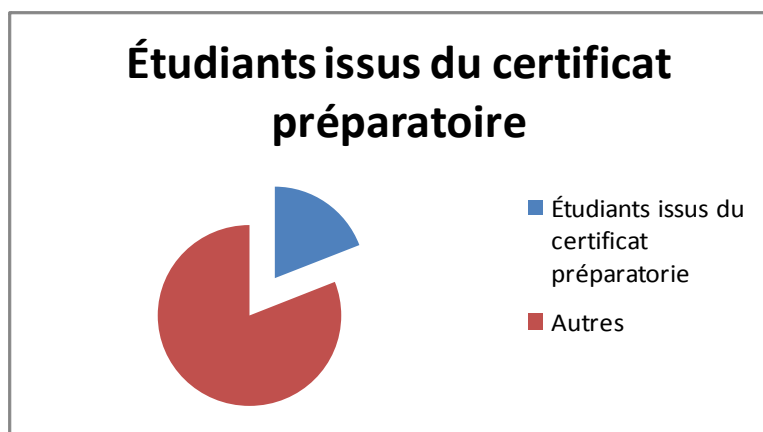
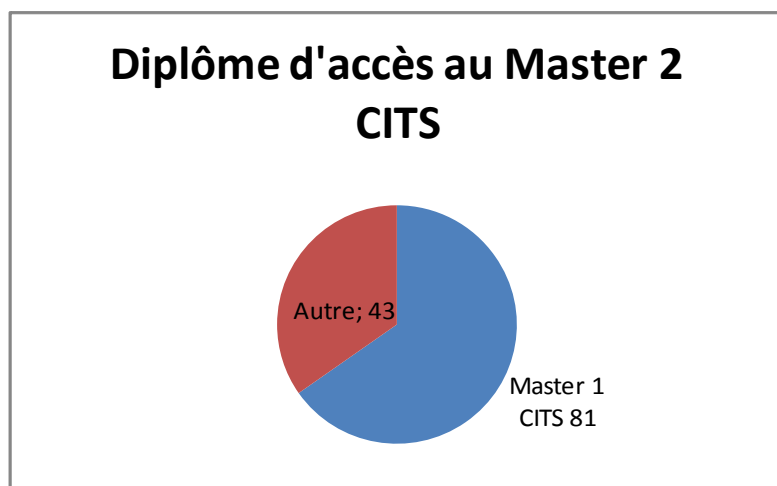
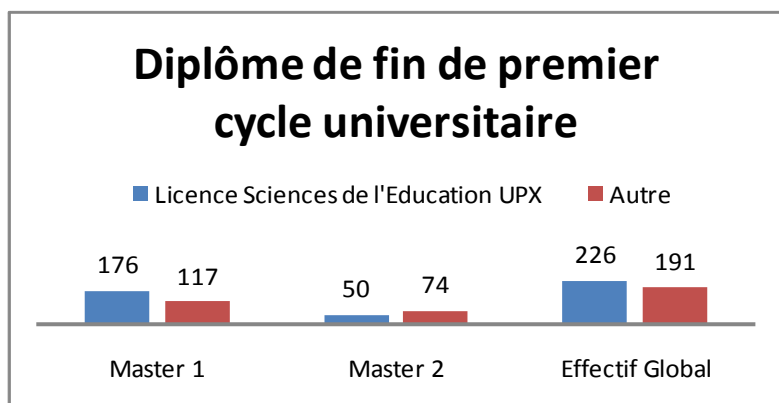
2.4. Diplôme de fin d'études secondaires



On constate ici que la majorité des anciens étudiants du Master CITS sont issus d'un Baccalauréat général (57 %). Les étudiants issus d'un Baccalauréat technologique représentent un tiers des effectifs globaux (30 %). Nous observons également qu'un certain nombre de personnes ne possèdent pas de Baccalauréat français, soit parce qu'ils ne disposent d'aucun diplôme de fin d'études secondaires (5 %), soit parce qu'ils disposent d'un Baccalauréat étranger (8 %). On constate peu de différences entre le Master 1 et le Master 2, les étudiants issus d'un Bac technologique représentent

30 % des effectifs dans les deux cas de figure. Les étudiants issus d'un baccalauréat sont plus nombreux en Master 2 (60 % pour le M2 et 57 % pour le M1) alors que les étudiants n'ayant pas un baccalauréat français sont plus nombreux en Master 1 (13 % en Master 1 et 10% en Master 2).

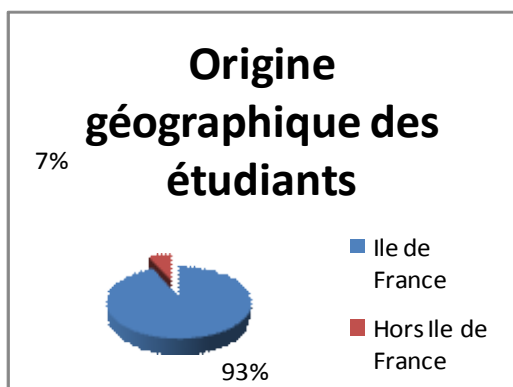
2.5. Parcours universitaire des Etudiants du Master CITS



54 % des étudiants du Master CITS sont issus de la Licence de Sciences de l'Education de l'Université Paris 10 Nanterre. En Master 1, ces derniers représentent près de 60% des effectifs, en Master 2, le taux d'étudiants issus de la licence Sciences de l'Éducation n'est plus que de 40%. En Master 2 on constate que la majorité des étudiants sont recrutés en « interne » car 65% des étudiants sont issus du Master 1 CITS. En nous intéressant aux parcours universitaires des étudiants, nous remarquons qu'un certain nombre d'étudiants sont issus du certificat Préparatoire. En première année de Master, ces derniers représentent 21 % des effectifs, et ne représentent plus que 14 % des effectifs lors de la deuxième année du Master ; sur l'ensemble des

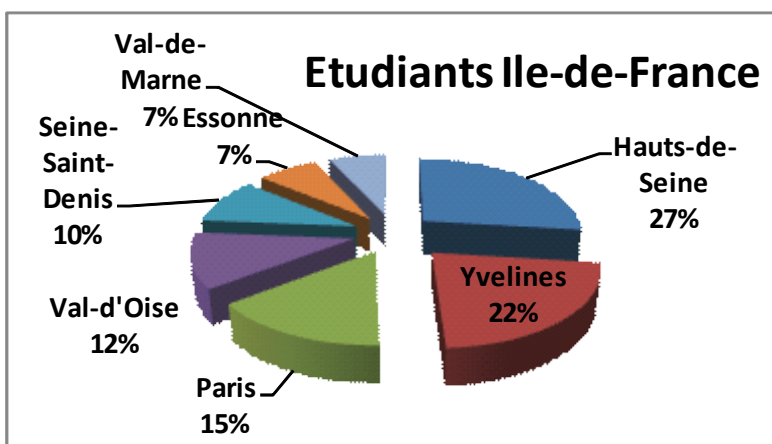
promotions, ils représentent environ 19 % des effectifs (soit 18 étudiants en Master 2 et 60 étudiants en Master 1).

2.6. Origine géographique des étudiants



93% des étudiants du Master CITS sont originaires d'Ile-de-France. En se focalisant sur les étudiants originaires d'Ile-de-France, on constate que 27% d'entre eux résidaient dans le département des Hauts-de-Seine au moment de leurs inscriptions. Ils sont 22% à être originaires du département voisin des Yvelines et près de 15% à être originaires de Paris.

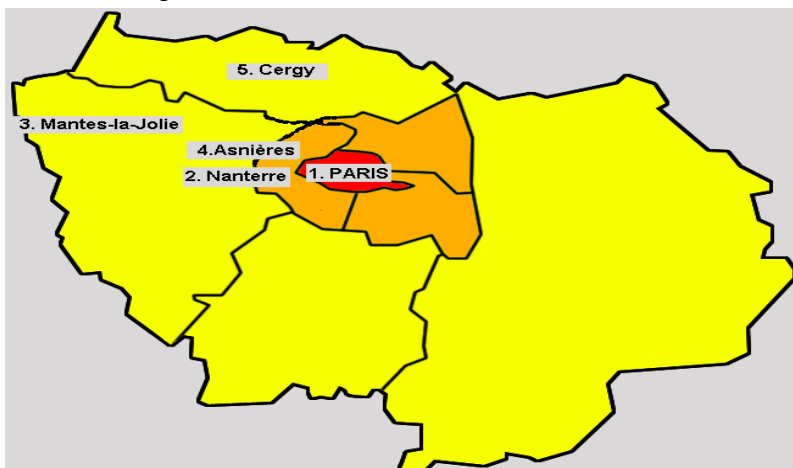
Ces départements représentent près de 64% des effectifs. Les autres départements



d'Ile de France ne représentent que 36% des effectifs à savoir 12% pour le Val d'Oise, 10% pour la Seine-Saint-Denis, 7% pour l'Essonne et 7% pour le Val-de-Marne.

Lorsqu'on observe dans le détail, on

constate que c'est dans la commune de Paris et de Nanterre que résident le plus d'étudiants,



suivent les communes de Mantes-la-Jolie, d'Asnières et de Cergy. Nous constatons donc que la majorité des d'étudiants résident à proximité de l'université et nous pensons que la distance entre le domicile et l'université est une variable déterminante dans le choix de la

formation. En explorant cette piste, nous avons tenté d'estimer le temps séparant l'université et le domicile en utilisant comme temps de références les estimations fournies par la RATP, en considérant que les étudiants utilisaient tous les transports en commun.

Temps pour rejoindre l'université	
Temps moyen	29,74 min
Temps médian	25min
_25%	21min
_75%	40min

D'après nos estimations, le temps moyen qui sépare le domicile des étudiants de l'université est d'environ 30 minutes. En utilisant la méthode des quartiles, nous estimons également qu'un quart des étudiants mettent moins de 21 minutes pour rejoindre l'université. Le temps médian est estimé à 25 minutes, et par le dernier quartile, nous faisons l'hypothèse que 75% des étudiants mettent moins de 40 minutes pour rejoindre l'université.

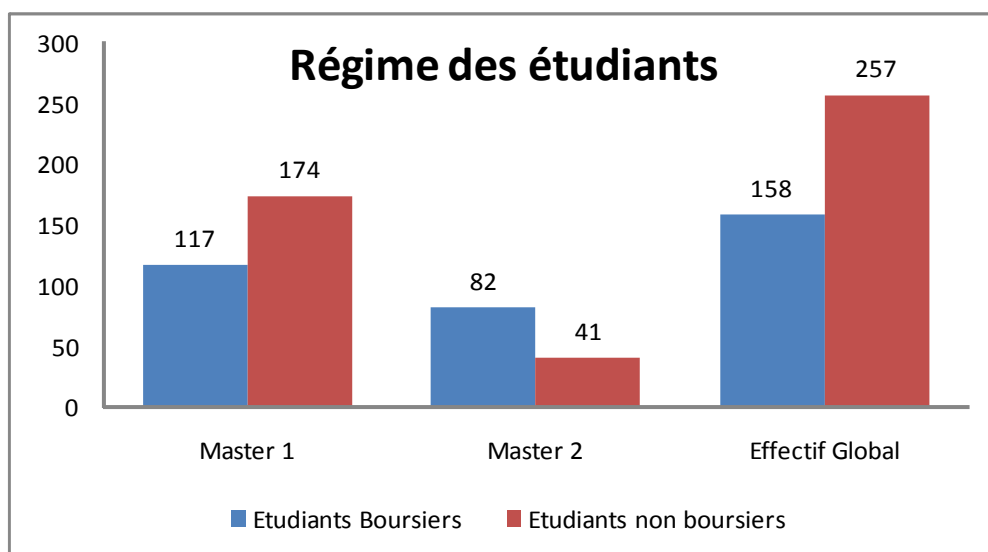
Etudiants issus des quartiers prioritaires



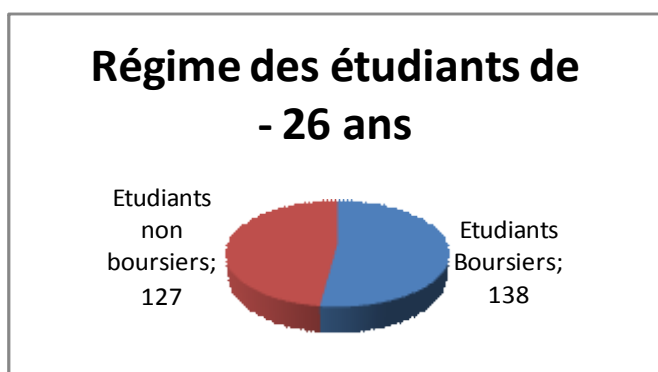
Compte tenu de la spécialité du Master nous

avons également cherché à savoir si les étudiants étaient originaires des quartiers prioritaires. En nous basant sur les adresses fournies au moment de l'inscription, nous avons pu mettre en avant le fait que 54 % des étudiants étaient originaires de quartiers prioritaires.

2.7. Étudiants Boursiers



Les étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux représentent près de 38 % des effectifs globaux du Master CITS. Le taux d'étudiants boursiers est donc supérieur au taux national qui est de



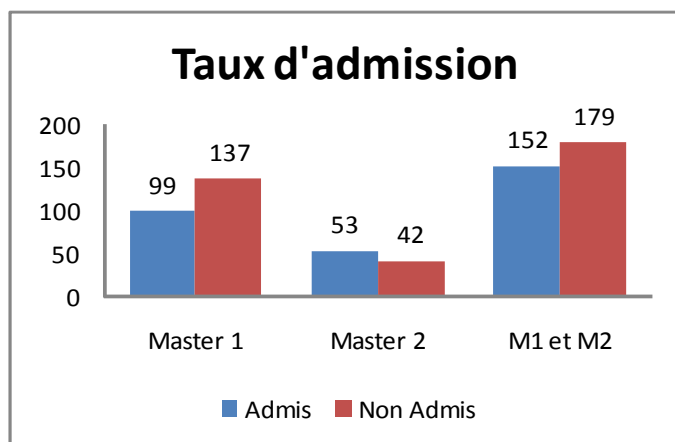
30 %², mais également supérieur au taux de l'académie de Versailles qui est de 19 %. En Master 1, 40% des étudiants sont boursiers, ce taux n'est plus que de 32 % pour la deuxième année du Master. Il nous a paru pertinent de nous focaliser sur les étudiants de moins de 26 ans qui sont théoriquement

susceptibles de bénéficier d'une bourse, on s'aperçoit alors que le taux d'étudiants boursiers est de 52 %.

² Statistiques des boursiers de l'enseignement supérieur, Tableaux statistiques n° 7005, MEN-DEPP, juin 2006.

3 Deuxième Partie : La réussite au Master CITS

3.1. Taux d'admission générale



Afin de mesurer le taux de réussite au Master CITS nous avons consulté les statistiques de l'université qui nous indiquent année par année si un étudiant est « Admis » ou au contraire « Ajourné ». Nous constatons ainsi que 54% des étudiants inscrits au Master ne valident pas leur année en cours. En se focalisant sur les différentes

Réussite des étudiants par promotion		
Promotion	Admis	Non admis
M1 05 06	28,57%(14)	71,43%(35)
M1 06 07	26,47%(9)	73,53%(25)
M1 07 08	36,84%(21)	63,16%(36)
M1 08 09	67,39%(31)	32,61%(15)
M1 09 10	48%(24)	52%(26)
M2 05 06	35,29%(6)	64,71%(11)
M2 06 07	50%(9)	50%(9)
M2 07 08	47,06%(8)	52,94%(9)
M2 08 09	75%(12)	25%(4)
M2 09 10	66,67%(18)	33,33%(9)

promotions, on s'aperçoit que 58 % des étudiants du Master 1 ne sont pas admis ; la tendance s'inverse pour la seconde année du Master où 56 % des effectifs valident leur année en cours. Il est néanmoins important de préciser que ces moyennes ne reflètent pas les résultats obtenus par les étudiants des promotions les plus récentes. On constate en effet une amélioration au cours des années. En comparant les promotions

de 2005-2006 avec celles de 2008-2009, on constate par exemple que le taux de réussite est

Réussite globale au Master		
Promotion	Admis	Non admis
M1	50%(111)	50%(111)
M2	69%(56)	31%(25)

passé de 28% à 67% pour les Master 1 et de 35% à 75% pour les Master 2. De plus, lorsqu'on s'intéresse à la réussite globale et non pas à la réussite année par année on s'aperçoit que le taux

Nombre d'inscriptions par étudiant M2	
une inscription	78%
deux inscriptions	20%
trois inscriptions	2%

d'étudiants admis est en réalité plus élevé. En effet, on constate que 69% des étudiants inscrits en deuxième année quittent la formation avec le diplôme du Master en poche, le taux d'étudiants reçus est de 50% pour la première année de Master.

Cette différence entre le taux de réussite par année et le taux de réussite global s'explique par le fait qu'un certain nombre d'étudiants du Master CITS font le choix d'une scolarité échelonnée sur plus d'une année universitaire, et ce le plus souvent pour concilier vie professionnelle et études universitaires. En deuxième année nous constatons par exemple que

près d'un étudiant sur cinq se réinscrira au moins une fois au Master.

3.2. Réussite au regard du sexe des étudiants

Sexe			
Promotion	Sexe	Admis	Non Admis
M1-M2	F	49%	51%
M1-M2	H	34%	66%
M1	F	46,63%(90)	53,37%(103)
M1	H	21%(9)	79%(34)
M2	F	55,7%(39)	44,2%(31)
M2	H	56%(14)	44%(11)

En croisant les variables du sexe et de la réussite, on s'aperçoit que les femmes obtiennent de meilleurs résultats que les hommes. L'étude de la matrice des corrélations nous indique l'existence d'un lien entre le sexe et la réussite au Master

($r=.12$, $p < 0.5$). Les femmes connaissent un taux de réussite de 49% alors que le taux de réussite des hommes n'est que de 34%. Le taux d'échec des hommes est particulièrement élevé pour le Master 1 où ils sont 79% à ne pas valider leur année en cours ; ce résultat contraste avec la deuxième année du Master où ils réussissent aussi bien que les femmes (56% d'admis contre 55,7% pour les femmes). Dans une moindre mesure, on constate également que les femmes inscrites en deuxième année de Master obtiennent de meilleures performances que leurs consœurs de Master 1 (46% d'admis en Master 1, 56% d'admis en Master 2).

3.3. Réussite au regard de l'âge des étudiants.

Age/Promotion			
Groupe âge	Promotion	Admis	NON ADMIS
- 25 ans	M1-M2	53,50%	46,50%
25-30 ans	M1-M2	39,60%	60,40%
+ 30 ans	M1-M2	38,89%	61,11%
-25 ans	M1	50,00%	50,00%
-25 ans	M2	68,97%	31,03%
25-30 ans	M1	32,81%	67,19%
25-30 ans	M2	51,35%	48,65%
+ 30 ans	M1	32,56%	67,44%
+ 30 ans	M2	48,28%	51,72%

En croisant la variable de la réussite avec celle de l'âge, on constate que ce sont les étudiants âgés de moins de 25 ans qui réussissent le mieux et inversement les étudiants les plus âgés qui réussissent le moins bien. L'étude de la matrice des corrélations nous indique un lien entre l'âge et la réussite au Master ($r=.13$, $p < 0.5$). En Master 1, 50% des étudiants âgés de moins

de 25 ans valident leur première année alors que leurs aînés ne sont que 32% à la valider. Pour la deuxième année du Master, on constate que près de 69 % des étudiants des moins de 25 ans valident leur année en cours alors que les étudiants âgés de 25 à 30 ans ne sont que 51 % à valider. Pour le Master 2, ce sont une fois de plus les étudiants de plus de 30 ans qui obtiennent les moins bons résultats (48 % de réussite).

3.4. Réussite au regard du diplôme d'études secondaire

Série de Baccalauréat /Promotion			
Promotion	BAC	Admis	Non Admis
M1-M2	Général	49,49%	50,51%
M1-M2	Technologique	42,27%	57,73%
M1-M2	Etranger	42,86%	57,14%
M1-M2	dispense	29,41%	70,59%
M1	Général	44,60%(62)	55,40%(77)
M1	Technologique	40,00%(28)	60,00%(42)
M1	Etranger	42,86%(6)	57,14%(8)
M1	dispense	23,08%(3)	76,92%(10)
M2	Général	61,40%(35)	38,60%(22)
M2	Technologique	48,15%(13)	51,85%(14)
M2	Etranger	42,86%(3)	57,14%(4)
M2	dispense	50,00%(2)	50,00%(2)

L'étude des corrélations nous indique une absence de lien entre la réussite au Master et le parcours scolaire des étudiants. On peut tout de même relever que ce sont les étudiants ayant un Baccalauréat général qui réussissent le mieux au Master CITS, tant en Master 1 (49,4% de réussite) qu'en Master 2 (61,4%).

Étudiants issus du certificat préparatoire		
Promotion	Admis	Non Admis
M1	39,58%(19)	60,42%(29)
M2	46,15%(6)	53,85%(7)
M1-M2	40,98%(25)	59,02%(36)

Les étudiants ayant un Bac technologique ainsi que les étudiants ayant un Bac étranger connaissent des performances assez proches avec un taux de réussite général avoisinant les 42%. Ce sont les étudiants n'ayant pas de Baccalauréat qui obtiennent les moins bonnes performances (29% d'admis sur les deux années); pour ces derniers il nous semble important de préciser que les performances sont meilleures en Master 2 qu'en Master 1 (23% de réussite contre 50% de réussite). L'analyse croisée des données nous permet de mettre en avant le

Diplôme de premier cycle universitaire		
Licence	Admis	Non Admis
Licence Sciences de l'Education	41,94%(78)	58,06%(108)
Autre	51,03%(74)	48,97%(71)

Diplôme d'accès au Master 2		
Diplôme d'accès M2	Admis	Non Admis
M1 CITS	59,65%(34)	40,35%(23)
AUTRE	50,00%(19)	50,00%(19)

fait que les étudiants issus de la licence Sciences de l'Education de l'Université Paris Ouest la Défense, réussissent moins bien que les étudiants issus d'une autre licence. En effet, 41,9% des étudiants issus de la licence Sciences de l'Education valident leur année en cours alors que les étudiants issus d'une autre licence sont 51% à être admis. Un constat inverse peut être fait pour les étudiants issus du Master 1 CITS, ces derniers connaissent un taux de réussite de près de 60% alors que les étudiants issus d'un autre Master ne sont que 50% à être admis. On peut également constater que le taux de réussite des étudiants du certificat préparatoire est assez proche de celui des étudiants issus de la licence Sciences de l'Education (près de 41 %

d'étudiants admis) ce qui nous démontre que étudiants issus du certificat préparatoire effectuent des parcours universitaires similaires à leurs collègues de licence non-issus du certificat préparatoire.

3.5. Étudiants boursiers

Étudiants boursiers			
Promotion	Boursier	Admis	Non Admis
M1-M2	NON	42,72%	57,28%
M2-M2	OUI	51,61%	48,39%
M1	NON	38,33%(54)	61,97%(88)
M1	OUI	48,39%(45)	51,61%(48)
M2	NON	53,13%(34)	46,88%(30)
M2	OUI	61,29%(19)	38,71%(12)

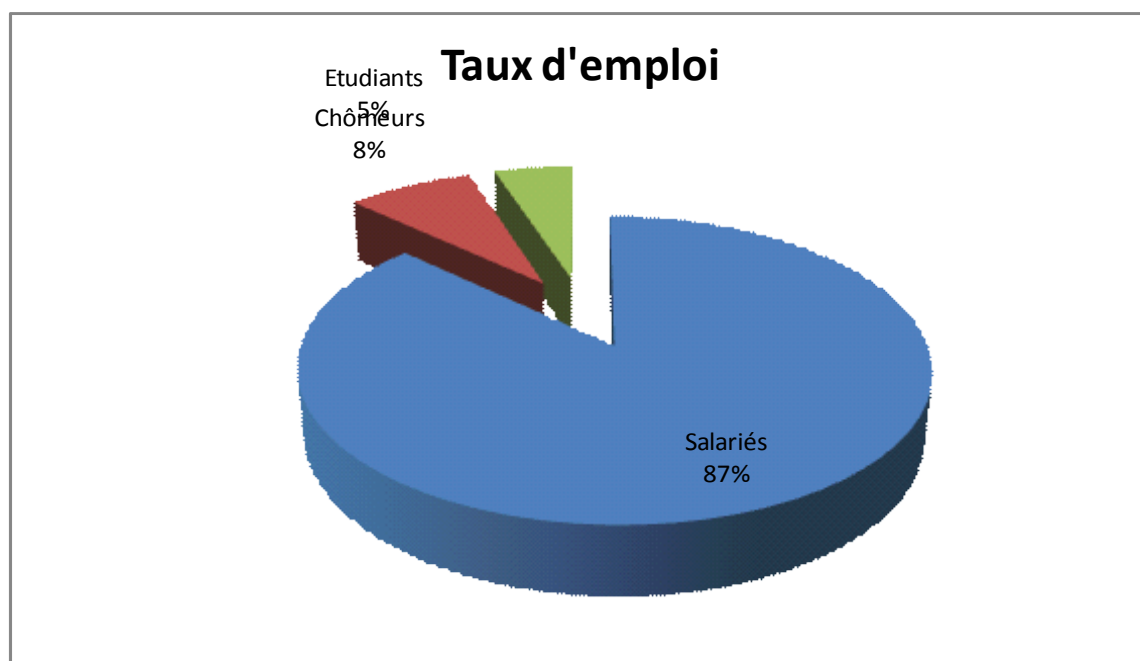
En faisant l'étude statistique de la corrélation, nous observons l'absence de corrélation entre le statut d'étudiant boursier et la réussite au Master. Nous pouvons tout de même constater

que les étudiants boursiers connaissent un taux de réussite supérieur aux étudiants non boursiers (52% de réussite pour les étudiants boursiers, 42% d'étudiants admis pour les non-boursiers). En Master 1, la réussite des étudiants boursiers est supérieure de 10 points à celle des étudiants non boursiers ; en Master 2, cet écart est de 8 points. Pour cette deuxième année du Master, on constate par ailleurs que la réussite des étudiants boursiers est particulièrement élevée (61,29%).

4 Troisième partie : Insertion professionnelle

4.1. Taux d'emploi

Taux d'emploi	
Salariés	87%(54)
Chômeurs	8%(5)
Etudiants	5%(3)



Nous constatons que 87% des anciens étudiants du Master occupent actuellement un emploi et à l'inverse que 8% sont au chômage. Il est important de préciser que les anciens étudiants au chômage sont majoritairement issus de la promotion sortante ayant été interrogée moins de 4 mois après avoir quitté la formation. Pour les promotions antérieures à celles de 2009-2010, le taux d'emploi est quasiment de 100%, nous n'avons comptabilisé qu'une seule personne au chômage, en l'occurrence un étudiant de la promotion 2007-2008 bénéficiaire du RMI et n'ayant occupé aucun emploi après avoir quitté la formation. Nous constatons également que 5% des anciens étudiants ont fait le choix de poursuivre leurs études. La situation des étudiants faisant le choix de poursuivre leurs études est très hétérogène. Pour certains il s'agira d'une continuation en thèse de Sciences de l'Education, alors que pour d'autres il s'agira d'une réorientation.

4.2. Secteur Public/ Secteur Privé

Secteur public/ Secteur privé		Nous constatons que 67% des anciens étudiants du Master occupent un emploi dans le secteur public et inversement que 33 % occupent un emploi dans le secteur privé. La délégation de services publics étant aujourd'hui fréquente (loi Sapin), la nature juridique de l'organisme employeur ne nous permet pas de rendre compte de la nature publique de l'emploi. Nous avons ainsi fait le choix de comptabiliser le nombre d'anciens étudiants engagés dans des missions de service public et constatons ainsi que 80% des anciens étudiants se trouvent dans ce cas de figure. Bien qu'ils soient 80% à effectuer des missions de service public, les anciens étudiants du Master CITS ne sont que 24% à être titulaires de la fonction publique.
Public	67%(34)	
Privé	33%(20)	
Mission de service public		
Oui	80%(43)	
Non	20%(11)	
Contrat de droit public		
Oui	24%(13)	
Non	76%(41)	
Titulaires de la FP		En s'intéressant à la population fonctionnaire, on constate que 50% exercent en tant qu'éducateur, soit à la protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ), ou encore à l'aide sociale à l'enfance (ASE). Ces derniers occupaient pour la plupart ces postes lorsqu'ils étaient étudiants dans le master CITS. 42% des anciens étudiants actuellement fonctionnaires sont titularisés dans l'Education Nationale et étaient également pour la plupart déjà titulaires de leur poste lorsqu'ils étaient étudiants dans le Master. Parmi l'ensemble des personnes titularisées dans la fonction publique, une seule occupe un poste dans une municipalité, cette personne occupait également déjà son poste avant de suivre la formation. La formation du Master CITS n'est donc pas de nature à favoriser une titularisation dans la fonction publique, car si un certain nombre d'anciens nous ont dit avoir passé un concours de la fonction publique, peu d'entre eux sont admis et titularisés.
PJJ/ASE	50%	
Education Nationale	42%	
Municipalité	8%	

4.3. Temps pour accéder à l'emploi

Temps pour accéder à l'emploi après le Master 2		On constate tout d'abord de 33% des anciens étudiants étaient déjà en poste au moment de leur inscription au Master CITS. Pour les autres étudiants, on constate que l'insertion professionnelle est assez rapide. 30% d'entre eux trouvent un emploi moins de trois mois après avoir quitté la formation, et 11% mettent entre 3 et 6 mois. Nous constatons que 6 mois après avoir quitté la formation, 73% des étudiants sont insérés professionnellement, le taux
moins de 3 mois	30%(17)	
de 3 à 6 mois	11%(6)	
de 6 à 9 mois	16%(10)	
plus de 12 mois	2%(1)	
Déjà en poste	33%(19)	
Pas d'emploi	8%(5)	

d'insertion professionnelle est de 90% à 9 mois.

4.4. Master CITS pour les anciens étudiants déjà en poste

Master CITS pour personnes déjà en poste au moment de l'inscription

Changement de poste/ Nouvelles fonctions	23%
Aucun changement	77%

23% des anciens étudiants déjà en poste lors de leur inscription la formation ont connu une amélioration professionnelle à l'issue du Master CITS. Pour ces derniers, la formation s'est soldée par un changement de poste ou l'attribution de nouvelles fonctions.

Exemple : J C L, éducateur en poste à la PJJ, 30 ans.

Aussitôt après avoir validé son Master CITS, on lui propose d'intervenir dans un Institut Régional du Travail Social en tant que formateur. Il intervient aujourd'hui dans la formation des nouveaux éducateurs 5 heures par semaine

Exemple : D L, professeur des écoles, 53 ans

Deux semaines avant d'avoir validé son Master CITS, un poste de coordonnateur de la politique de prévention de la violence en milieu scolaire lui est proposé à l'académie.

4.5. Lien avec le Master

Emploi en lien avec le Master CITS



Nous constatons ici que 82% (47 individus) des anciens étudiants occupent un emploi en lien avec le contenu de la formation du Master CITS. À l'inverse, 18% (10 individus) des anciens étudiants occupent un emploi n'ayant pas de lien avec le Master. Les personnes ayant un travail non lié au Master CITS travaillent quasi exclusivement dans

le secteur privé. Dans les paragraphes suivants, nous allons nous focaliser sur la professionnalisation des anciens étudiants occupant un emploi en lien avec le Master.

Emplois sans liens avec le Master CITS	
*Assistante administrative *Télé-enquêtrice *Secrétaire au service de la VAE *Ouvrier sur chaîne agro-alimentaire *Informaticien Coordinateur de projets	*Conseillère financière *Consultant bilan compétences *Agent de poste *Coiffeuse *Infirmière
Emplois en Lien avec le Master CITS	
*Chargée d'études éducatives. *Chargée de projet éducatif *Coordinatrice du secteur éducatif *Assistante Sociale *Adjointe à la responsable cellule de recueil des informations préoccupantes *Conseiller / Formateur violence en milieu scolaire *Chargée de mission Lutte contre le décrochage scolaire *Coordinatrice de projet jeunesse (stagiaire) *Déléguée Territoriale *Coordinatrice d'Ateliers Santé *Coordinatrice CLSPD *Professeur d'EPS (CN 66) *Assistante d'éducation *Référente de Parcours Réussite Educative *Professeur technique Culture et Savoirs de base *Référente familles Centre social et culturel *Assistante d'éducation *Assistante Sociale AEMO *Enseignante spécialisée *Coordinateur de quartier *Assistante d'éducation	*Adjointe au Chef du service politique de la Ville *Animatrice *Coordinateur du secteur enfance *Animatrice espace jeunesse *Chargée de mission CAF *Animatrice *Educateur *Cadre dans l'éducation spécialisée *Educateur et formateur *Animatrice centre social *Enseignante maître formateur *Chargé de mission jeunesse en rupture *Chargée de mission PEL *Chargé de mission alimentation scolaire. *Chargée de mission insertion économique et sociale des jeunes *Enseignante FLE *Coordinatrice pédagogique pour les formations du bâtiment *Référente parcours PRE *Educatrice *Agent de développement social *Technicienne de quartier *Coordinatrice de quartier *Enseignant stagiaire Histoire Géographie

4 . 6 . Champ d'action et public

Champ d'action	
Scolaire/ Péri-scolaire	43%(19)
Animation	18%(8)
Education spécialisée	16%(7)
Développement social des quartiers/ politique de la ville	16%(7)
Santé	5%(2)
insertion	2%(1)

En nous focalisant sur les emplois en lien avec la formation, nous constatons que 43% des anciens étudiants du Master CITS occupent un emploi dans le domaine scolaire ou péri-scolaire. Il s'agit

essentiellement d'emplois occupés dans l'Education Nationale ou dans le secteur associatif. Les champs de l'animation et de l'éducation spécialisée représentent respectivement 18% et 16% des emplois. Nous constatons donc que 80% des anciens étudiants, faisant le choix de s'inscrire professionnellement en lien avec le Master, exercent dans les champs traditionnels de l'éducation scolaire, de l'animation et l'éducation spécialisée. Nous constatons également

que 16% des anciens étudiants exerçant un métier en lien avec le Master CITS exercent dans la cadre de la politique de la ville et le développement local, emplois auxquels la formation prépare explicitement.

Public		En s'intéressant aux publics avec lesquels travaillent les anciens étudiants, nous constatons que 70% des anciens étudiants travaillent dans les dispositifs destinés aux publics Enfance et Jeunesse. À l'inverse, ils ne sont que 8% à exercer dans des dispositifs orientés sur un public adulte. Finalement, nous pouvons observer que 20% des anciens étudiants exerçant un métier en lien avec le Master occupent un emploi dans lequel ils sont amenés à s'investir sur l'échelle plus globale du quartier.
Enfance et jeunesse	70%(28)	
Tous publics	20%(8)	
Adultes	8%(3)	
Professionnels	2%(1)	

4 . 7 . Les structures employeur

Structures		Nous constatons que bien que 80% des anciens étudiants ³ exercent dans les domaines de l'éducation scolaire et périscolaire, de l'animation et l'éducation spécialisée, ils ne sont que 30% à être employés par les grandes structures de références à savoir l'Éducation Nationale, la PJJ ou l'ASE. Ce sont donc les Municipalités qui arrivent en tête des structures employeurs (35%), ce qui laisse penser que les anciens étudiants du Master occupent essentiellement les nouveaux emplois éducatifs existant en marge de l'éducation nationale, mais également les emplois créés par les municipalités liées à la politique de la ville. Le secteur associatif emploie 18% des anciens étudiants.
Municipalités	35%(14)	
Education Nationale	25%(10)	
Associatif	18%(7)	
PJJ/ASE	15%(6)	
Autres	7%(3)	

³ Exerçant un emploi en lien avec le Master

Les structures employeurs	
<ul style="list-style-type: none"> • Aide et Action, Paris (Pamela Orellena) • Aide et Action, 95 (Manon Bouchareau) • PEP 75 (Julie Peigner) • Sos Drogue Internationale CSAPA Paris (Julie-Anne Legrand) • CRIP Paris (Cellule de recueil des informations préoccupantes) (Camille Peronet) • Ville de Nanterre (Aline Adouane) • Leo Lagrange, Paris (Corine Murat) • AFEV (Elodie Humbert) • Ville de Mantes la Jolie (Christelle Perreau, Zakia Radi) • Sauvegarde de Val d'Oise : Espace dynamique d'insertion CESAME (Frédéric Maillet) • Ville de Longjumeau (Caroline Ernst) • Mission Educative en maison d'arrêt Protection Judiciaire de la Jeunesse (Alix Chevenement) • Centre Social « Hissez Haut » à Nanterre (Esmahane Biri) • Education Nationale (Charef Soumicha, Pottier Aurélie, Monroy Leslie, Gilardi Flora, Reinmann Agnès, Faure Annie, Simba Jean-Fidèle, Lescaudron Didier) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Nanterre (Karim Boudeghegh) • Ville d'Antony (Marion Vasseur) • Ville de Suresnes (Coudou Reaux) • Centre social Mitry-Ambourget à la Courneuve (Mohamed Benessala) • CAF 93(Géraldine Bourdon) • Ville de Chevilly-Larue (Charlotte Libert) • Centre Social Montmorency (Linda Bentahar) • Education Nationale • Municipalité Suisse (Malika Ikkeroune) • Municipalité de Mamoudzou (Rozette) • Programme Alimentaire Mondial des Nations Unis. Rome Italie. (Emilie Sidaner) • Ambassade de France en République du Yémen (Aurélie Delahalle) • Alliance Française d'Auckland Nouvelle-Zélande (Julie Tardieu) • GRETA Orléans (Kadéjat Dahou) • CCAS Orléans (Séverine Bouilleau) • Ville de Saint Jean de la ruelle (Alice Georget) • Direction de quartier Sud-Ouest Ville de Rennes (Georgia Walter) • PJJ/ASE (Simon Marine, Bougherba Claude, Benessay Abdel, Lavanne Jean Christophe, Toyer Emilie)

4.8. Statut

Encadrement/Intermédiaire / Exécutant	
Encadrement	43%(23)
Intermédiaire	33%(18)
Exécutant	24%(13)
Mission de service public	
A	43%(18)
B	52%(22)
C	5%(2)
Salariés du privé	
Cadre	9%(1)
Agent de maîtrise	45,5%(5)
Employé	45,5%(5)

43% des anciens étudiants occupent un poste dans lequel ils sont amenés à endosser des fonctions d'encadrement, soit en matière de gestion d'équipe, de projet ou de mission. Leur situation contraste avec celle des 24% d'anciens étudiants occupant des missions d'exécutant. Entre les deux catégories, nous constatons qu'un tiers des anciens étudiants occupent des emplois « intermédiaires ». En opérant une distinction entre les secteurs publics et privés, on constate que 52% des anciens étudiants effectuant des missions de service public occupent des emplois assimilés aux postes de niveau B. Il

s'agit essentiellement de personnes travaillant en tant qu'animateurs ou éducateurs. Ils sont 43% à effectuer des missions assimilables au niveau A de la fonction publique. Dans le secteur privé, la proportion des anciens étudiants occupant des postes de cadre est moins importante (9%), les anciens étudiants occupent pour la plupart des emplois assimilables au statut d'agent de maîtrise (45%) et d'employé (46%). Nous constatons donc que les anciens étudiants qui effectuent des missions de service public occupent davantage d'emplois de cadre que leurs collègues du secteur privé.

Postes d'encadrement	
<ul style="list-style-type: none"> • Chargée d'études éducatives. • Chargée de projet éducatif • Coordinatrice du secteur éducatif • Conseiller / Formateur violence en milieu scolaire • Chargée de mission Lutte contre le décrochage scolaire • Coordinatrice de projet jeunesse (stagiaire) • Chargée de mission insertion économique et sociale des jeunes • Coordinatrice pédagogique pour les formations du bâtiment • Chargé de développement social 	<ul style="list-style-type: none"> • Déléguée Territoriale • Coordinatrice d'Ateliers Santé • Coordinatrice CLSPD • Coordinateur de quartier • Adjointe au Chef du service politique de la Ville • Coordinateur du secteur enfance • Chargée de mission CAF • Cadre dans l'éducation spécialisée • Chargé de mission jeunesse en rupture • Chargée de mission PEL • Chargé de mission alimentation scolaire. • Coordinatrice de quartier
Postes intermédiaires	
<ul style="list-style-type: none"> • Assistante Sociale • Etudiante Formation Coordinatrice de projet jeunesse stagiaire • Statut Prof EPS (CN 66) • Référente de Parcours Réussite Educative • Professeur technique Culture et Savoirs de base • Référente familles Centre social et culturel • Assistante Sociale AEMO • Enseignante spécialisée • Enseignant stagiaire Histoire Géographie 	<ul style="list-style-type: none"> • Educateur • Consultant bilan compétences • Educateur de la Protection judiciaire de la jeunesse donne des formations à L-IRTS de • Animatrice centre social • Infirmière • Enseignante de FLE Vacataire • Référente-parcours Programme de réussite éducative • Educatrice • Technicienne de quartier

Postes d'exécutant	
<ul style="list-style-type: none"> • Assistante d'éducation • Assistante d'éducation • Animatrice à Suresnes • Animatrice dans un centre Espace jeunesse • Animatrice vacataire • Agent de poste • Coiffeuse 	<ul style="list-style-type: none"> • Assistante administrative • Télé-enquêtrice • Secrétaire au service de la VAE • Intérimaire ouvrier sur chaîne agro-alimentaire • Assistante d'éducation • Conseillère financière

4.9. Lieu de travail

Lieu d'exercice	
Hauts de Seine	22%
Paris	14%
Yvelines	13%
Val de Marne	11%
Etranger Outremer	11%
Essonne	7%
Val d'Oise	7%
Orléans	7%
Seine - Saint-Denis	5%
Rennes	2%

Exerçant en terrains sensibles Effectif global	
Travaillant en terrain sensible	80%(42)
Travaillant ailleurs	20%(11)

Exerçant en terrains sensibles (Personnes effectuant des missions de service public)	
Travaillant en terrain sensible	95%
Travaillant ailleurs	5%

Nous constatons que 80% des anciens étudiants du Master CITS occupent un emploi en Ile-de-France. Bien qu'important, ce taux est inférieur au taux d'étudiants originaires d'Ile-de-France qui est de 93%. Ceci semble indiquer qu'un certain nombre d'anciens étudiants font le choix de quitter l'Ile-de-France après avoir suivi la formation. Lorsqu'on observe dans le détail, on s'aperçoit qu'il existe un lien entre les lieux d'habitation au moment de l'inscription et les lieux d'exercice professionnelle, une fois de plus, la proximité semble être un facteur déterminant : les anciens étudiants sont le souvent employés dans le département où ils résidaient au moment de leur inscription au Master. C'est dans le département des Hauts-de-Seine qui accueille le plus grand nombre d'anciens étudiants (22%), suivi de Paris (14%) puis des Yvelines (13%). Nous constatons également que 11% des anciens étrangers exercent actuellement à l'étranger ou dans les collectivités d'Outre-mer. En observant la nature des terrains sur lesquelles nous nous apercevons que 80% des anciens étudiants de Master 2 travaillent aujourd'hui en terrain sensible. En se focalisant sur le groupe de personnes effectuant des missions de service public, nous constatons que ce taux est de 95% .

4.10. Nombre d'emplois depuis la fin du Master et rémunération

Nombre d'emplois depuis la fin du Master	
0 emploi	5%(3)
1 emploi	48%(28)
2 emplois	36%(21)
3 emplois	10%(6)

Fourchette de rémunération	
1000€ à 1500€	39%(21)
1500€ à 2000€	31%(17)
2000 à 2500€	17%(9)
+ 2500€	13%(7)

Nous observons que 48% des anciens étudiants ont occupé un seul emploi depuis la fin Master CITS. Ils sont 36 % à avoir occupé 2 postes et 10 % à avoir eu 3 emplois. Ces chiffres sont le signe d'une certaine stabilité professionnelle. Lorsqu'on observe les niveaux de rémunération, on constate que 39% des anciens étudiants ont une rémunération inférieure à 1500€ brut par mois et qu'ils sont 31% à avoir un revenu entre 1500 et 2000 € par mois. 30% des anciens élèves ont des revenus supérieurs à 2000 € brut par mois. En croisant les données concernant la rémunération, avec celles les statuts professionnels, on constate qu'un bon nombre d'anciens étudiants ont des revenus inférieurs à 2000 € net alors qu'ils occupent des postes d'encadrement.